

SIVOM DU HAUT COMMINGES
 17 avenue de Luchon
 31210 GOURDAN POLIGNAN

N° 2025 / 47

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
 DU COMITÉ SYNDICAL INTERCOMMUNAL**

2^{ème} réunion : le quorum n'ayant pas été atteint lors de la convocation pour le Comité Syndical du 23 Juin, le Comité Syndical a été convoqué une nouvelle fois.

Le Comité Syndical pouvait délibérer valablement à cette occasion sans condition de quorum.

OBJET : Budget AD 2025 accordé par le Conseil Départemental de la Haute Garonne

L'an deux mille vingt cinq

Le 30 Juin

Le Comité Syndical, également convoqué, s'est tenu à la salle des fêtes de Seilhan sous la présidence de Monsieur Serge LARQUÉ.

Etaient présents :

M. MORA – Mme AUBAN – M. PLANAS - M. HERVAS – M. COLLA - M. Serge LARQUÉ – M. BORDERES – M. CAZASSUS – M. Alain LARQUE – M. SARRAUTE – M. SALVATICO - M. BISTOLFI – M. GAMBONI – Mme VIGNEAUX – Mme NAIGEON – M. MORERE – M. SAULNERON – M. DESERT-LACAY - Mme ECHEVARNE – M. PUYOL – Mme CEAGLIO - Mme TOUZAN – Mme VIVOT – M. VERDIER – M. SAVAZZI – M. MIGLIAVACCA – M. BARON - Mme Anny CARDAILLAC – M. Michel CARDAILLAC – Mme MARTIN - M. Louis BARTHIE-FORTASSIN – Mme Ginette BARTHIE-FORTASSIN – M. DURAN – M. CALMEL – M. PONNAU – Mme DUBOIS – M. IBOS -

Procurations :

M. Dominique BERRE donne procuration à Mme Anne-Marie ECHEVARNE.
 Mme Amandine GEVREY donne procuration à M. Serge COLLA.
 Mme Marie-France FAVAREL donne procuration à M. Patrick SAULNERON.
 M. Claude PUIGDELLOSAS donne procuration à M. Didier BORDERES.
 M. Olivier CARCY donne procuration à Mme Denise VIGNEAUX.
 M. Bertrand LAZARO donne procuration à M. Patrick BISTOLFI.
 M. Stéphane SANS donne procuration à M. Daniel SARRAUTE.
 M. Fernand BEYT donne procuration à M. Jean-Paul SALVATICO.
 M. Hervé MINNEC donne procuration à M. Yves PLANAS.
 Mme Joëlle CALMELS donne procuration à M. Serge LARQUÉ.
 Mme Evelyne LOUGE donne procuration à M. Jean MORERE.
 M. Christian FRATUS donne procuration à M. Thierry DESERT-LACAY.
 Mme Claudine DUHALDE donne procuration à Mme Hélène CEAGLIO
 Mme Marie-Hélène TORRES donne procuration à M. Alain LARQUÉ
 M. Serge MARY donne procuration à Mme Elisabeth NAIGEON
 Mme Mélody LARQUÉ donne procuration à Mme Jocelyne VIVOT
 M. Jean-Luc DOUCET donne procuration à M. Sylvain SAVAZZI

Date de convocation : 24/06/2025

Monsieur SALVATICO Jean Paul a été élu secrétaire.

Monsieur le Président précise que conformément à l'article R314-17 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le Budget Prévisionnel 2025 a été envoyé au Conseil Départemental de la Haute-Garonne le 18 Novembre 2024, soit avant le vote du Budget Prévisionnel par le Comité Syndical.

De ce fait, Monsieur le Président présente au Comité Syndical le Budget Prévisionnel 2025 du Service Autonomie à Domicile accordé par le Conseil Départemental de la Haute Garonne.

Le Conseil Départemental de la Haute Garonne accorde pour l'année 2025 un budget de 991 642.69 €

Section d'exploitation : Dépenses	
Groupe I : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	33 390.00 €
Groupe II : Dépenses afférentes au personnel	819 362.03 €
Groupe III : Dépenses afférentes à la structure	131 369.13€
Total	984 121.16 €
Dépenses refusées CA 2023	-25 058.43 €
Report déficit 2023	32 579.96 €
Total	991 642.69 €

Section d'exploitation : Recettes	
Groupe I : Produit de la tarification	774 073.36 €
Groupe II : Autres produits relatifs à l'exploitation	102 678.33 €
Groupe III : Produits financiers et produits non encaissables	114 891.00 €
Total	991 642.69 €

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical vote le Budget 2025 du Service Autonomie à domicile accordé par le Conseil Départemental de la Haute Garonne

Vote : 54 **Présents : 37** **Pour : 40** **Contre :** **Abstentions : 4** **Refus de vote : 10**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme

Le Président,

LARQUÉ Servet

